

pharmaSuisse entre dans le capital d'Abilis SA



André Viatte, président du Conseil d'administration d'Abilis SA pendant sa présentation aux délégués de pharmaSuisse.

Liebefeld, 20 novembre 2017 - Réunis les 14 et 15 novembre dernier à Berne pour leur assemblée d'automne, les délégués de pharmaSuisse se sont prononcés en faveur de l'entrée de la société faîtière des pharmaciens dans l'actionnariat d'Abilis SA, à hauteur de 20% du capital. Cette société anonyme à but non lucratif, dont le siège est à Köniz (BE), est la structure chargée de la mise en place et de l'exploitation d'Abilis, la communauté de référence nationale et interprofessionnelle au sens de la LDEP (loi sur le dossier électronique du patient).

Cette décision, prise à une quasi-unanimité, reflète la volonté de pharmaSuisse de soutenir le projet Abilis et de renforcer, dans ce cadre, sa collaboration avec Ofac, la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses, à l'origine de cette initiative.

Pour Fabian Vaucher, président de PharmaSuisse, « *Ce qui est déterminant pour la percée du dossier électronique du patient (DEP) auprès des patients et des prestataires de soins, c'est l'approche interprofessionnelle - coordonnée et orchestrée par les organisations faîtières nationales des fournisseurs de prestations, des institutions et des patients et consommateurs. Abilis, en tant que première communauté de référence nationale, tient compte de cette approche de manière exemplaire. Elle va renforcer avec succès l'interface entre le secteur stationnaire – où la création d'un DEP est obligatoire – et les fournisseurs de prestations actifs dans le secteur ambulatoire. C'est de cette façon que l'objectif d'augmenter la qualité au profit du patient grâce au DEP pourra effectivement être atteint* ».

Le capital d'Abilis SA reste ouvert à toutes les autres associations représentant des professionnels de la santé. Un dossier de présentation Abilis vient d'ailleurs d'être transmis, par l'intermédiaire de pharmaSuisse, à l'ensemble des autres membres du groupe de travail interprofessionnel GTIP-DEP (IPAG-EPD en allemand) qui réunit les associations faîtières

nationales concernées (médecins, infirmiers/infirmières, physiothérapeutes, chiropraticiens, ergothérapeutes, sages-femmes, diététiciens).

Après avoir fait la preuve de son savoir-faire technologique lors du «Projectathon» organisé en septembre dernier par eHealth-Suisse et l'OFSP, et forte du soutien réaffirmé de pharmaSuisse, Abilis continue à franchir les étapes qui conduiront, avant la fin de l'année 2018, à la naissance d'une plateforme de santé digitale, basée sur le DEP (dossier électronique du patient). Ce portail internet sera ouvert non seulement aux pharmacies, mais à tout professionnel de la santé pour lequel le médicament et ses multiples interactions avec la thérapie d'un patient sont importants. En adhérant à cette communauté de référence, ils pourront bénéficier de la structure Abilis certifiée pour avoir accès aux prestations du DEP, mais aussi pour utiliser, par un portail spécifique B2B, des services digitaux diversifiés d'échange ou d'analyse de données diffusés au travers de la plateforme sécurisée d'Ofac (xHealth).

Signalons encore que la dimension nationale de la communauté Abilis, avec ses multiples avantages (interface unique adapté à la mobilité des patients et aux professionnels à structures multi-sites), ne l'empêche pas d'être entièrement compatible et interopérable avec n'importe quel autre structure certifiée DEP, qu'elle soit cantonale ou régionale.

Pour tous renseignements sur Abilis, consultez le site www.abilis.ch.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les conditions d'adhésion à cette communauté de référence.



*Abilis SA
Stationsstrasse 12, 3097 Liebefeld
tél. 031 388 16 00
info@abilis.ch*